

Ernst Hauser

Avocat, LL.M., Consultant

Contact
Bureau Berne
Tel. +41 58 200 35 00
ernst.hauser@kellerhals-carrard.ch

Assistance
Michèle Tettü
+41 58 200 35 36
michele.tettue@kellerhals-carrard.ch

Kellerhals Carrard Berne
Effingerstrasse 1
Case postale
3001 Berne

Le droit doit rester du droit.

Ernst Hauser exerce une activité de conseil. Il dispose de vastes connaissances spécialisées en matière de droit général des contrats et d'une grande expérience de la conduite de procédures (civiles et administratives). Son activité se concentre sur le droit privé et public de la construction ainsi que sur le droit de la planification, le droit des marchés publics et le droit administratif économique. Ernst Hauser a effectué le suivi juridique de différents projets de construction importants et participé aux procédures de règlement des litiges y afférentes.

Expertise

Droit du travail et des assurances sociales →

Construction et immobilier →

Expérience

- Depuis 2019
 consultant chez Kellerhals Carrard
- 1993 – 2018
 associé chez Kellerhals Carrard
- 1991 – 1992
 stages d'avocat à Londres et à Paris
- 1989 – 1993
 collaborateur chez Kellerhals Anwälte Bern
- 1984 – 1988
 greffier au Tribunal fédéral suisse, Lausanne
- 1983 – 1984
 collaborateur scientifique à la Direction des travaux publics du Canton de Berne

Formation

- 1998 – 2000
 LL.M., études postgrades en emploi à l'Université de Zurich en droit international des affaires (spécialisation droit des contrats et arbitrage)
- 1982
 brevet d'avocat du Canton de Berne
- 1976 – 1982
 Université de Berne

Autres activités

- Ancien secrétaire de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), section de Berne

Langues

Allemand, Anglais, Français
